

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

QUATRIEME ANNEE REPUBLICAINE.

QUARTIDI 14 Messidor.

(Ere vulgaire).

Samedi 2 Juillet 1796.

Extrait d'une lettre de Bergame, sur les troubles du Milanais. — Lettre de convocation pour la convention du cercle à Hildesheim, relativement à l'approvisionnement et à l'entretien de l'armée chargée de faire respecter la ligne de neutralité. — Renforts considérables envoyés à l'armée du général Jourdan. — Lettre du général Buonaparte au directoire, sur l'entrée des troupes françaises à Bologne. — Prise du cardinal-légat de cette ville. — Avantages remportés sur les avant postes du général Beaulieu.

A V I S.

Le prix de la Souscription est actuellement de 9 livres pour trois mois, 16 livres pour six mois, et 30 livres pour un an. Les Souscripteurs qui n'envoieront point les sommes fixées ci-dessus ne seront servis qu'au prorata de la valeur qu'ils auront adressée.

I T A L I E.

Extraits d'une lettre de Bergame, du 10 juin.

Les papiers d'Italie participent en quelque sorte aux troubles & aux dissensions de cette grande contrée; influencés par l'esprit des différens partis auxquels ils tiennent, on a peine à saisir quelques vérités dans les faits extraordinaires qu'ils recueillent.

On écrit du Milanais que la guerre civile a éclaté parmi les habitans, dont les uns ont embrassé la liberté que les armées françaises leur ont présentée, tandis que d'autres tiennent encore à la forme ancienne du gouvernement; mais on ajoute que ce sujet de haine & de dissensions n'est rien en comparaison de la chaleur des deux autres partis, qui se font déjà une guerre cruelle; le premier est composé de la classe des propriétaires, & le second des gens qui n'ont rien. Si ce fait est vrai, on sent facilement que les combats de ces deux partis sont plus douloureux & plus pénibles que les autres, parce que la cupidité de la multitude qui se bat pour dépouiller les gens aisés & se mettre à leur place, se permet tous les excès propres à remplir ses projets & à opérer la dissolution de l'état social, toujours en péril quand il n'a pas pour base le respect inviolable des propriétés.

Il est aisé d'imaginer que les anciens partisans du gouvernement autrichien, secondés par des émissaires de la cour de Vienne, attisent le feu de la discorde en essayant

de rendre les Français odieux, malgré l'ordre & la discipline sévère que les troupes républicaines observent dans leurs nouvelles conquêtes.

On fait répandre à dessein le bruit que les renforts qu'on attendoit de Vienne à l'armée de Beaulieu vont remettre les Autrichiens en mesure de reprendre l'offensive; cependant des lettres de Vienne portent que la rareté des hommes est si grande qu'on vient de faire partir de cette capitale, pour le Tyrol, 600 invalides qu'on a arrachés de leur repos.

D'un autre côté, on publie que la république de Venise & les Grisons vont embrasser la cause de l'Autriche, comme si la réunion tardive de ces deux états à la coalition expirante pouvoit lui redonner une force qu'elle n'a pas eu avant qu'elle eût perdu tant d'alliés.

Quoi qu'il en soit de tous ces faits vrais ou controvés, leur ensemble explique le retour du général Buonaparte de Vérone à Tortone, où il est plus à portée de surveiller les mouvemens des mécontents & de les réprimer. Pendant ce tems, des traités avec les principaux états d'Italie se font avec le gouvernement français qui embrassera la véritable gloire, s'il se réserve celle d'avoir soustrait les différens peuples de cette belle contrée aux divers despotismes qui pesoient sur eux & en les rendant à la liberté.

P R U S S E.

De Berlin, le 12 juin.

On a beaucoup parlé des troupes que S. M. le roi de Prusse, le duc de Brunswick & l'électeur d'Hanovre devoient employer pour former une ligne de neutralité. Voici une pièce qui constate le projet des trois cours.

Lettre de convocation pour la convention du cercle de Hildesheim.

« Nous, par la grace de Dieu, Frédéric-Guillaume, roi de Prusse, &c., & nous, par la grace de Dieu, Charles-Guillaume-Ferdinand, duc de Brunswick,

* La crainte de l'ouverture d'une nouvelle campagne avec la France, & les dangers qui en peuvent résulter pour l'Allemagne, se renouvellent à présent. Nous, roi, porté par notre attachement patriotique pour l'Allemagne, & d'après nos rapports pacifiques avec la France, sommes résolu, à cause de notre neutralité & des biens incalculables qui en découlent pour la sûreté & le repos public, d'en faire jouir aussi nos co-états du Nord, autant que de leur côté ils concourront à nos vues pour le bien général. Il a été pris en conséquence des arrangemens avec le gouvernement français pour déterminer cette ligne de neutralité, afin de les mieux garantir, & donner une protection plus efficace aux états qui y avoisinent.

» Nous, roi, sommes prêt à faire avancer un corps d'armée considérable, & nous aussi duc, avons pris la résolution de les renforcer de nos troupes, ainsi que la cour électorale de Brunswick Lunbourg qui s'est pareillement déclarée. Pour que ces troupes puissent garantir la neutralité du nord d'Allemagne, il est juste & même nécessaire que les états qui doivent jouir de cet avantage contribuent à leurs approvisionnemens dans la proportion de leurs forces respectives; mais cela exige des arrangemens prompts & que les circonstances rendent très-pressans. Le seul moyen d'arriver à ce but, c'est que les hauts états du cercle de Basse-Saxe & ceux qui se trouvent dans cette ligne, s'assemblent pour délibérer sur la répartition de cet approvisionnement, en la réglant sur un pied proportionné à la force respective de chaque état.

» Or, dans le cas présent, leur territoire se trouvant dans la ligne de neutralité & jouissant de l'avantage qui en résulte, nous, comme princes convoquans & directeurs du cercle de Basse-Saxe, les invitons à envoyer à Hildesheim le 20 juin, des plénipotentiaires avec des instructions suffisantes, &c.

BELGIQUE.

De Bruxelles, le 10 messidor.

Toutes les combinaisons sur les opérations des armées sur le Rhin paroissent encore entièrement changées, & les généraux républicains sont décidés aux plus grands efforts pour se maintenir dans les positions qui leur restent sur la rive droite en avant de Dusseldorf. Le général Jourdan s'est rendu dans cette dernière ville pour examiner ses moyens de défense, & il est ensuite revenu à Cologne, où le quartier-général de l'armée de Sambre & Meuse sera probablement bientôt établi. En même tems des ordres ont été donnés à quatre divisions qui se trouvoient sur le Hundsruck de se rendre en toute diligence sur le Bas-Rhin & de se porter sur Dusseldorf; il arrive continuellement dans cette dernière ville des troupes de l'armée du Nord, commandée par le général Beurnonville; & la division de troupes hollandaises arrivée dans le duché de Cleves a dû passer le Rhin avant-hier pour se réunir à l'armée du général Kléber. Enfin, les généraux républicains vont de nouveau porter toutes leurs forces sur la rive droite, menacée par une armée de 60 à 70 mille autrichiens, commandée par l'archiduc Charles. Dans cette position, de nouveaux combats ne peuvent manquer d'avoir lieu sous peu par la proximité des armées respectives, & tout annonce qu'ils seront très-animés.

Dans les divers combats qui ont eu lieu sur la rive droite du Rhin, depuis celui du 15 juin jusqu'au 20, la cavalerie républicaine a particulièrement souffert, & sur-

tout trois régimens de dragons, un de cavalerie & un de chasseurs. L'ennemi avoit eu soin de faire passer sur ce point une nombreuse cavalerie, composée de tous régimens d'élite. Dans l'affaire du 15, le général Lefebvre, avec son frere, furent cernés par des dragons de Latour; ce brave général se fit jour le sabre à la main à travers l'ennemi; il reçut dans l'action plusieurs coups de sabre & son frere fut tué à ses côtés.

Les deux rives du Rhin présentent en ce moment une activité incroyable de mouvemens parmi les armées respectives; les troupes marchent continuellement; tantôt elles remontent ce fleuve, puis elles le redescendent; toutes ces marches & contre-marches ont pour objet de se donner réciproquement le change.

De nouveaux renforts de troupes partent encore continuellement de nos départemens pour se rendre sur le Bas-Rhin; nous attendons sous peu environ 12 à 15 mille hommes qui nous viennent de différentes parties de l'intérieur de la république & qui se rendent à Dusseldorf; cette ville sera bientôt couverte par 60 mille hommes au moins.

FRANCE.

ARMÉE D'ITALIE.

Au quartier-général de Bologne, le 5 messidor, au 4^e. de la république.

Buonaparte, général en chef de l'armée d'Italie, au directoire exécutif.

CITOYENS DIRECTEURS,

La division du général Augereau a passé le Pô à Borgoforte le 28 prairial; elle est arrivée à Bologne le premier messidor, & y a trouvé 400 soldats du pape, qui ont été faits prisonniers.

Je suis parti de Tortone le 29 prairial; je suis arrivé le premier messidor à Modène, d'où j'ai envoyé l'ordre, par l'adjudant-général Vignole, à la garnison du château d'Urban, d'ouvrir les portes, de poser les armes, & de se rendre prisonniers de guerre. J'ai continué ma route pour Bologne, où je suis arrivé à minuit. Nous avons trouvé dans le fort Urban 50 pièces de canon bien approvisionnées, 500 fusils de calibre; & d'un très-beau modèle, & des munitions de bouche pour nourrir 600 hommes pendant deux mois. Le fort Urban est dans un bon état de défense; il a une enceinte bastionnée, revêtue, entourée de fossés pleins d'eau, avec un chemin couvert, nouvellement réparé. Il étoit commandé par un chevalier de Malte, & 300 hommes, que nous avons faits prisonniers.

Nous avons fait prisonnier, à Bologne, le cardinal légat, avec tous les officiers de l'état-major, & pris quatre drapeaux. Nous avons également fait prisonnier le cardinal légat de Ferrare, avec le commandant de ce fort, qui est chevalier de Malte. Il y a dans le château de Ferrare cent quatorze pièces de canon.

L'artillerie que nous avons trouvée à Modène, au fort Urban & au château de Ferrare, forme un équipage de siège qui nous mettra à même d'assiéger Mantoue.

Les vingt tableaux que doit nous fournir Parme, sont partis; le célèbre tableau de Saint-Jérôme est tellement estimé dans ce pays, qu'on offroit un million pour le racheter.

Les tableaux de Modène sont également partis. Le citoyen Barthelemy s'occupe, dans ce moment-ci, à choisir les tableaux de Bologne; il compte en prendre une cin-

quantaine dit être

Mong ou ils s' notre cal bmeront para bien qu'ils ser une abon

J'ai vu vint me pondre a de son ét premiere mes yeux tat pas q amere du pressé de tous les

An pr je lui ai dation qu

Extrait a

Massen il les a t prisonnie Je cont de l'armé

Le mi

de trois

1^o. Un

à Benand

2^o. Le

Neuve, a

nes, &c.

3^o. Un

pitaine a

vement.

prise fait

de Boule

A

Avec c

compte de

m'a été d

à chaque

tropie, &

embrassé

de a homm

ne s'est p

plus touc

d'étudier

peuvent i

l'Europe,

naire dan

les autres

qui peut

que d'être

quantaine, parmi lesquels se trouve la Sainte-Cécile, qu'on dit être le chef-d'œuvre de Michel Ange.

Monge, Bertholet & Thouin, naturalistes, sont à Pavie, où ils s'occupent à enrichir notre jardin des plantes & notre cabinet d'histoire naturelle. J'imagine qu'ils n'oublieront pas une collection complète de serpens, qui m'a paru bien mériter la peine de faire le voyage. Je pense qu'ils seront après-demain à Bologne, où ils auront aussi une abondante récolte à faire.

J'ai vu à Milan le célèbre Oriani. La première fois qu'il vint me voir, il se trouva interdit & ne pouvoit pas répondre aux questions que je lui faisois : il revint enfin de son étonnement. « Pardonnez, me dit-il ; mais c'est la première fois que j'entre dans ces superbes appartemens ; mes yeux ne sont pas accoutumés. . . » Il ne se doutait pas qu'il faisoit, par ce peu de paroles, une critique amère du gouvernement de l'archiduc. Je me suis empressé de lui faire payer ses appointemens & lui donner tous les encouragemens nécessaires.

Au premier courrier, je vous enverrai les lettres que je lui ai écrites, dès l'instant que j'ai reçu la recommandation que vous m'avez envoyée pour lui.

Signé, BUONAPARTE.

Extrait d'une lettre du général en chef Buonaparte, au directeur exécutif.

Massena a attaqué hier les avant-postes de Beaulieu ; il les a tous culbutés, leur a tué 40 hommes & fait 50 prisonniers.

Je continue à être content de la discipline & de la tenue de l'armée, ainsi que des généraux.

Signé, BUONAPARTE.

De Paris, le 13 messidor.

Le ministre de la marine a reçu la nouvelle officielle de trois nouvelles prises faites sur les Anglais.

1°. Un sloop chargé de vivres, cuir & fayance, arrivé à Benaudet & pris par la corvette républicaine *la Légère*.

2°. Le navire *les Deux-Sœurs*, allant de Bess à Terre-Neuve, avec 250 barils de farine & d'avoine, cuirs tannés, &c., pris par le corsaire *l'Eveille* & entré à Morlaix.

3°. Un bâtiment armé de 4 canons, &c., & dont le capitaine a offert 1500 guinées qui ont été refusées unanimement. Ce bâtiment, pris à l'abordage, est la troisième prise faite dans l'espace de peu de jours par *le Furet*, de Boulogne.

Aux Auteurs des *Nouvelles Politiques*.

Avec quelle émotion j'ai lu l'article où vous rendez compte de l'ouvrage sur les prisons de Philadelphie ! Qu'il m'a été doux de voir que tandis que nos ames paroissent à chaque instant repoussées de ce sentiment de la philanthropie, & regrettent même quelquefois d'en avoir trop embrassé les espérances ; ce sentiment veille encore chez des hommes bien plus malheureux que nous, pour qui il ne s'est pas levé encore un seul jour de consolation. Quel plus touchant emploi de longues journées de l'exil, que d'étudier dans un pays hospitalier les institutions qui peuvent être transportées dans sa patrie & dans toute l'Europe, de se dire : Le bien qu'un bon génie a fait naître dans un coin du monde, peut se transporter dans les autres parties du monde. — Le bien est une plante qui peut prospérer dans tous les climats, & qui n'a besoin que d'être ménagée & cultivée avec soin.

Ne pouvant me procurer cet ouvrage, j'ai relu avec soin les trois extraits bien détaillés & bien intéressans qu'en a donné *l'Historien*. Gardons-nous de laisser passer légèrement ce sujet qui vient d'être offert à nos méditations ; repoussons cette habitude desséchante où nous sommes d'ajourner tous les soulagemens du malheur jusqu'à la paix, qui semble quelquefois s'ajourner elle-même indéfiniment. Qu'une prison ne soit parmi nous qu'une prison, qu'elle cesse d'être un tombeau.

Quand les prisons ne seroient destinées parmi nous qu'à recevoir la classe ordinaire des malfaiteurs, ce seroit toujours une grande étude pour nous de veiller à ce que celui qui attend un jugement n'y trouve pas la mort ; à ce que celui qui est condamné à la captivité ne subisse que la peine de la loi ; enfin à ce que le lieu où le crime doit s'expier, ne devienne pas une école de crime. Mais songeons que nos prisons renferment encore des hommes accusés de crimes politiques, crimes souvent vagues, dont le soupçon est souvent faux.

Elles sont connues ces fatales demeures à un si grand nombre d'entre nous ! Eh bien ! comparons nos souvenirs avec les détails des prisons de Philadelphie ; prenons au moins de celle-ci ces salutaires précautions qui établissent la salubrité, la propriété ; c'est ici que rien n'est minutieux, que l'attention ne sauroit trop se porter sur tous les détails qu'elle n'apercevoit pas d'abord. Elevons-nous à un plus grand but ; portons, ainsi que le firent quelques hommes simples & bons de Pensylvanie, portons l'activité dans ces demeures où l'innocence succombe à l'enau prolongé qui l'accable, & le plus souvent à la misère ; où le crime ne s'entretient qu'avec lui-même, livré quelquefois à ses remords, livré le plus souvent à la vengeance, à ses féroces combinaisons.

Grace au travail qu'on a introduit dans les prisons de Philadelphie, & qui se règle suivant les goûts & les penchans des prisonniers convaincus (c'est ainsi qu'on nomme ceux qui sont condamnés à la détention par un jugement) ; grace au travail, ces hommes qui, par leurs délits, s'étoient séparés de la société, lui payent encore un tribut ; ils vivent moins malheureux, mais assujettis & contraints à ce qui est nécessaire pour leur punition ; par le travail ils interrompent leurs habitudes dépravées, presque toujours fruits de la paresse.

Je ne puis plus long-tems vous parler de cet ouvrage précieux qui, je l'espère, sera répandu parmi nous. Je cède à l'impatience de vous parler de son auteur ; il fut l'ami, le bienfaiteur de ma jeunesse ; j'étois inquiet de son sort. J'apprends par des papiers publics qu'il existe, qu'il songe encore au soulagement des malheureux, au bien de sa patrie, & je me dis avec adoucissement : il éprouve donc des consolations, puisqu'il nourrit des espérances qu'un si grand nombre d'entre nous ont perdues ; je le trouve encore dans les occupations dont je fus tant de fois le témoin & le confident ; il n'a plus sa fortune, il a encore son zèle ; oh ! combien je le remercie maintenant, d'avoir évité par la fuite, le sort de son parent, de son ami, de ce vertueux la Rochefoucauld, massacré à Gisors sous les yeux de sa femme & de sa mère octogénaire : s'il vivoit encore, ce la Rochefoucauld ! dont les sages bénirent à jamais la mémoire, qui n'eut pas une pensée qui ne fût ou pour sa patrie, ou pour la vertu. . . S'il vivoit encore ! . . . sa patrie le mettroit aujourd'hui au nombre des proscrits ; il seroit coupable d'avoir trompé la main du crime ! de vivre, enfin ! . . .

LACRÉTELLE, le jeune.

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen PELLET (de la Lozère).

Suite de la séance du 13 messidor.

Après la décision du conseil, relative aux membres du bureau central de police, Dumolard fait arrêter que, pour éclaircir le conseil sur cette affaire, il lui sera fourni copie de l'interrogatoire subi par divers agens du bureau central devant un jury d'accusation.

Le conseil annule l'élection des assesseurs du juge de paix du canton de l'Argentière, & les élections faites le 10 brumaire dernier par l'assemblée primaire du canton de Mondeville. Il a mis ensuite 4 millions 156 mille 66 francs valeur fixe à la disposition des commissaires de la trésorerie, & 15 millions à la disposition du ministre de la justice.

Le président rappelle au conseil qu'il a arrêté hier qu'il se reformerait aujourd'hui en comité général pour reprendre la discussion sur la proposition de Fermond. Les spectateurs se retirent.

Au bout de quelques heures, le conseil rend sa séance publique & prend l'arrêté suivant :

« Le conseil des cinq cents, après avoir entendu le rapport de la commission des finances, sur la proposition faite par un membre de déclarer qu'il n'y a lieu à délibérer sur toute proposition tendante à fixer au mandat un cours au-dessous de sa valeur nominale, adopte la proposition, & ordonne à sa commission des finances de lui faire demain un rapport sur le complément & le mode d'exécution de la loi du ... & du ... concernant le paiement de la contribution foncière & des fermages ».

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen PORTALIS.

Séance du 12 messidor.

On reprend la discussion sur les successions.

Regnier, rapporteur, répond aux différentes objections qui ont été faites contre la résolution.

Durand-Mailane réclame la parole pour parler dans le sens contraire.

Plusieurs membres demandent que la discussion soit fermée.

Detorcy s'oppose à cette proposition; il soutient que la résolution n'a pas encore été examinée sous tous ses rapports. Il trouve que dans l'article I^{er} on a violé un principe posé dans l'article VIII de la loi du 17 nivôse, qui dit: que nul ne pourra être en même-temps héritier & donataire.

Legendre persiste à demander la clôture de la discussion; parce qu'il lui est démontré, depuis trois jours, qu'on parle sur cette question, que l'on est tombé dans une erreur qui ne mène à rien moins qu'à détruire les principes de l'égalité.

Je demande la clôture de la discussion, ajoute Legendre, avec l'accent de la colère, que la discussion soit fermée, & nous prouverons au peuple que la masse des législateurs sentiraient l'égalité envers & contre tous. Ces mots excitent de violens murmures.

Goupil, malgré son âge, s'élança à la tribune avec la vivacité d'un jeune homme. Je croyois, dit-il, que le tems étoit passé où l'on s'imaginait d'entraîner le corps législatif, en provoquant ou en excitant des rumeurs populaires; il est incroyable qu'on ne veuille point entendre ceux qui combattent une résolution qui ne peut être soutenue que dans le système des applaisisseurs.

Regnier se leve & réclame contre cette expression.

Goupil déclare que sur les cinq membres de la commission qui a été chargée d'examiner la résolution, deux ont été d'avis de la rejeter. Il cède la parole à Murair, l'un de ses membres, pour exposer l'avis de la minorité.

Regnier demande que Goupil soit rappelé à l'ordre. Il est inconcevable, dit-il, qu'un vieillard que je fais profession d'honorer, & qui connoît mes sentimens & mes principes, ait pu dire que je voulois faire revivre le système des applaisisseurs; personne ne peut se plaindre que j'aie manqué de ménagemens dans cette discussion. — Cet incident n'a point de suite.

Trenchet rappelle ses collègues au calme qu'on doit toujours apporter dans la discussion des loix. Il faut surtout beaucoup de sang-froid, dit-il, lorsqu'on s'occupe de celles qui peuvent attribuer à l'un les héritages d'un autre. Je déclare que si j'ai la parole j'attaquerai cette résolution sous un nouveau point de vue; c'est à l'art. VI, dont personne n'a encore parlé, que je m'attacherai: la matière me paroît trop importante & trop peu éclaircie, pour que le conseil puisse consentir à fermer la discussion.

Le conseil décrète que la discussion sera continuée.

Après avoir reconnu l'urgence, le conseil approuve une résolution qui porte que l'armée de Rhin & Moselle ne cesse de bien mériter de la patrie.

Durand-Mailane & Larmagnac ont parlé contre la résolution sur les successions. — La discussion est remise à demain.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Séance du 13 messidor.

Philippe Delleville représente au conseil qu'on lui distribue la liste des émigrés en cahiers, qui forment d'immenses volumes; il regarde comme bien inutiles les frais que ces distributions entraînent. — Ses observations sont renvoyées à la commission des dépenses.

On ordonne l'impression d'un rapport & d'un projet de résolution sur l'organisation des secours publics.

Eschassériaux soumet à la discussion le projet de résolution sur les exportations.

Un membre croit que le moment n'est pas arrivé de s'occuper de cet objet; il demande l'ajournement.

Bourdon dit qu'il faut bien s'occuper des moyens de faire rentrer notre numéraire; & Boissy, que puisque nous avons besoin de matière première venant de l'étranger, il faut pouvoir leur donner en retour les produits de notre industrie, moyen d'échange qui seroit encore le plus avantageux quand même nous aurions du numéraire.

L'ajournement à trois jours est prononcé.

Nota. Le conseil des anciens a entendu en comité secret la seconde lecture des pièces relatives à Drouet.

N. C. Q. Déclaration dans ce ... se rendre de Milan Soumission Le prix de 9 livre mois, et leurs qui si-dessus valeur qu. Le prince du roi, à l'extraordinaire & par mer, l'Espagne pendant les propositions mit souffrant justifier sa sa déterminé armes. Cette décl nos armem armés & prêt s'élève à 60 trant sous l'it ritimes à cel l'Angleterre. glaises ont d prises espag (1) Ce n'est es conditions d récitatif. Note